



Centre Régional AGRHYMET

SITUATION DE LA DECADE DU 21 AU 31 AOUT 2015

Sur le plan pluviométrique, le Front Intertropical (FIT), comparé à sa position moyenne, a continué sa migration vers le Nord sur le Mali. Il est resté à sa position moyenne sur le Niger et en dessous sur la Mauritanie et le Tchad. Par rapport à sa position au cours de la décade précédente, le FIT a fluctué vers le Sud sur le Mali, le Niger et le Tchad, pendant qu'il est quasi-stationnaire sur la Mauritanie. Ainsi, au cours du mois d'août 2015, des précipitations supérieures à la moyenne ont été observées enregistrées au sud de la Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, dans la majeure partie du Mali, en Guinée-Bissau, au nord de la Guinée Conakry, en Sierra Leone, au nord du Ghana, du Togo et du Bénin, au Burkina Faso, au Niger, au nord du Nigeria, au Tchad à l'exception du Centre et de l'extrême Sud. Des valeurs équivalentes à légèrement inférieures à la moyenne ont été recueillies par endroits au sud de la Mauritanie, au Nigeria, au Centre et au Sud du Tchad. Des quantités de pluie fortement déficitaires par rapport à la normale ont été enregistrées au centre et au sud des pays du Golfe de Guinée. Quant au cumul pluviométrique saisonnier (1er mai au 31 août 2015), il montre un excédent pluviométrique sur le Mali, la Guinée, la Guinée Bissau, la Sierra Léone, le Liberia, le Burkina Faso l'Ouest du Niger et les régions du Lac Tchad.

Sur le plan hydrologique, la dernière décade du mois d'août a été caractérisée par la poursuite de la montée du niveau d'eau dans la plupart des cours d'eau. Dans le haut bassin du fleuve Niger à la station de Koulikoro, la situation a été caractérisée par la poursuite de la montée du niveau d'eau. Tout au long de cette décade, les débits sont restés supérieurs à ceux de l'année précédente à la même période. Dans le Niger moyen à la station de Niamey, après le pic exceptionnel enregistré le 5 août, le niveau est redescendu à la valeur proche de celle de l'année dernière à la date du 21 août. Au cours de cette décade, la montée du niveau a repris jusqu'à atteindre en fin du mois, une valeur équivalente à celle de la moyenne des dix dernières années et largement supérieure à celle de la normale hydrologique. Au niveau du bassin du Sénégal à la station de Bakel (en aval du barrage de Manantali), le niveau au cours de la décade a évolué en dents de scie et a été supérieur à celui de la moyenne des dix dernières années et largement au-dessus de celui de la normale hydrologique (1981-2010). Par rapport à la décade précédente, on a noté une augmentation du volume d'eau de l'ordre de 43%. Le remplissage de la retenue de Manantali se poursuit de même que la hausse de niveau d'eau dans la vallée ; une situation favorable au développement des activités agricoles dans la zone du fleuve. En dehors du système du Lac-Tchad où la situation a été mitigée (inférieure à la normale 1981/2010 sur le Chari, légèrement supérieure à la moyenne sur le Logone et dans le bassin de la Komadougou yobé), sur tous les autres cours d'eau, les hauteurs moyennes décadales ont été en hausse par rapport à la décade précédente et à l'année hydrologique moyenne sur la même période. Avec les précipitations enregistrées en cette période de la saison, les barrages suivis au Burkina Faso sont dans une dynamique de remplissage. Ainsi à la date du 27 août 2015, 15 des 21 barrages étaient en train de déverser ; et 4/5 ont enregistré des taux de remplissage supérieurs à 50%.

Sur le plan agricole, les conditions hydriques ont été favorables à la finalisation des travaux de semis. Globalement, les indices de satisfaction des besoins en eau des cultures ont été bons dans la majeure partie de la zone agricole des pays du Sahel où les premiers semis entament leurs phases de reproduction dans de bonnes conditions hydriques. Toutefois, au Sénégal dans la région de Saint Louis, en Mauritanie dans les wilayas du Trarza, du Brakna et du Gorgol, et dans la limite Nord de la zone agricole des autres pays sahéliens (Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), les conditions hydriques restent défavorables au développement et à la croissance des cultures qui ont connu un retard de croissance, même si une amélioration est notée par rapport aux décades précédentes.

Concernant le Criquet pèlerin, la situation continue relativement à être calme dans tous les pays de la ligne de front. Des ailés solitaires en faibles effectifs sont présents dans quelques sites des zones de reproduction estivale dans le sud de la Mauritanie, le nord du Niger, le Tchad et le Soudan. Aucune prospection n'est possible dans le nord du Mali en raison de l'insécurité. Ailleurs, des ailés isolés ont été observés dans le sud de l'Égypte, dans le Cholistan, au Pakistan et près de la frontière avec l'Inde. Les bonnes pluies enregistrées dans le nord du Sahel en juillet et en août ont rendu les conditions écologiques favorables dans la plupart des zones de la Mauritanie à l'ouest de l'Erythrée. En conséquence, une reproduction à petite échelle y entraînera une augmentation des effectifs acridiens en septembre. Des prospections régulières devraient être réalisées dans toutes ces zones pour suivre attentivement la situation et détecter les premiers signes d'une augmentation des effectifs acridiens.

Sur le plan pastoral, la situation continue à connaître une amélioration significative sur la quasi totalité zone pastorale. L'abreuvement du bétail se fait quasiment au niveau de points d'eau de surface ayant été remplis à la suite des importantes précipitations enregistrées pendant les mois de juillet et d'août 2015. Une amélioration de l'embonpoint des animaux s'observe suite à la disponibilité progressive du fourrage vert. Dans la partie Ouest du Sahel qui avait connu un prolongement de la période de soudure pour les animaux dû au retard important dans l'installation de la végétation, la situation s'améliore aussi. Ainsi, au Sénégal, la poursuite des pluies a favorisé le développement des pâturages. On y observe un peu partout une très bonne levée de l'herbe. Les pâturages sont disponibles et accessibles à tous les animaux (petits et gros ruminants). Mais des cas d'entérotaxémie ont été observés avec la consommation des jeunes pousses par les animaux. Les graminées sont les plus appréciées et sont en phase de montaison et de début épiaison selon les endroits. Dans le département de Podor et L'axe Podor-Matam, la situation des pâturages est moins favorable. En Mauritanie, l'émergence de la végétation sur la quasi-totalité de la zone agro-sylvo-pastorale du pays se poursuit. On note la présence de fortes poches de végétation au niveau des deux Hodh et un peu dans les régions du Guidimakha et de l'Assaba. Globalement, la situation pastorale s'est nettement améliorée dans les wilayas de l'Assaba, du Gorgol, du Guidimakha et des deux Hodh. Malgré le retard de l'installation de l'hivernage enregistré dans la majeure partie du pays, le potentiel végétatif à la troisième décade du mois d'août 2015 est beaucoup plus important que celui de l'année précédente à la même période. Ceci est dû à une bonne répartition spatio-temporelle de la pluviométrie depuis l'installation de l'hivernage dans l'ensemble du



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Centre Régional AGRHYMET

territoire national. Actuellement, le tapis herbacé couvre toute la zone agropastorale du pays contrairement à l'année passée à la même période.

En perspectives sur le plan météorologique, pour la semaine allant du 02 au 08 septembre 2015, il est probablement attendu :

- des quantités de pluies dépassant 25 mm sur l'extrême Sud des pays du Sahel ;
- des quantités de pluies de plus de 50 mm sur le Nord des pays du Golfe de Guinée, le Burkina Faso, le Sud du Tchad, du Mali et de la Mauritanie ;
- des quantités de pluies de plus de 75mm au Nord du Nigeria et sur la Guinée.

Pour la semaine du 09 au 15 septembre 2105, il est attendu :

- des quantités de pluies dépassant 25mm sur l'extrême Sud des pays du Sahel et le nord des pays du Golfe de Guinée ;
- des quantités de pluies de plus de 50 mm sont prévues sur la Gambie, le Sud-ouest du Sénégal, l'extrême Sud du Mali, la Guinée, la Guinée Bissau, la Sierra Leone, le Nord du Liberia et l'Est du Nigeria ;
- Ces quantités de pluies pourront dépasser 75mm sur la Guinée, la Sierra Léone, le Nord du Liberia et le Sud-est du Nigeria.